

Résultats du deuxième trimestre de 2024

UN GROUPE PRÉSENT ET ENGAGÉ. Le Mouvement Desjardins poursuit son partenariat avec le gouvernement du Québec afin de rendre disponibles plus de 1 750 logements abordables partout au Québec d'ici la fin 2025.

**Le Mouvement Desjardins affiche d'excellents résultats
pour son deuxième trimestre de 2024**

Lévis, le 9 août 2024 – Au terme du deuxième trimestre terminé le 30 juin 2024, le [Mouvement Desjardins](#), plus grand groupe financier coopératif en Amérique du Nord, enregistre des excédents avant ristournes aux membres de 918 M\$, en hausse de 365 M\$ par rapport aux excédents de la période comparative. Cette augmentation est principalement attribuable aux résultats du secteur Assurance de dommages en raison de la diminution de la sinistralité combinée à la hausse des revenus provenant des activités d'assurance automobile et de biens. De plus, soulignons la très bonne performance du secteur Particuliers et Entreprises expliquée par la hausse du revenu net d'intérêts liée principalement à la croissance des affaires, ainsi que par la baisse des frais autres que d'intérêts. Globalement pour l'ensemble du Mouvement, ces derniers se situent à un niveau comparable à ceux du deuxième trimestre de 2023, découlant d'une gestion rigoureuse des dépenses.

Pour le deuxième trimestre de 2024, la provision pour ristournes atteint 110 M\$, soit un montant comparable à celui de la période correspondante de 2023. Les remises sous forme de commandites, de dons et de bourses d'études se situent à 33 M\$, dont 16 M\$ proviennent des Fonds d'aide au développement du milieu des caisses.

« Je suis fier de ces résultats pour le deuxième trimestre 2024, soit des excédents avant ristournes de 918 M\$ en hausse de 365 M\$ par rapport aux excédents de l'an dernier pour la même période. Ces résultats suivent la même tendance à la hausse du premier trimestre. Elle permet à Desjardins de redonner à la collectivité notamment par notre implication dans un partenariat avec le gouvernement pour rendre disponibles plus de 1 750 logements abordables », a souligné le président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, Guy Cormier.

Au terme du premier semestre terminé le 30 juin 2024, le Mouvement Desjardins enregistre des excédents avant ristournes aux membres de 1 773 M\$, une hausse de 878 M\$ par rapport à ceux de la même période en 2023. Tous les secteurs d'activité ont contribué à l'atteinte de ces excellents résultats. Mentionnons notamment la diminution de la sinistralité ainsi que la hausse des revenus des activités d'assurance pour le secteur Assurance de dommages. On constate également une croissance du résultat financier d'assurance net du côté des activités d'Assurance de personnes et de dommages. De plus, on observe une progression des excédents pour le secteur Particuliers et Entreprises, attribuable à la hausse du revenu net d'intérêts en lien notamment avec la croissance des affaires. Par ailleurs, soulignons que l'augmentation des frais autres que d'intérêts a été limitée grâce à des mesures déployées à travers l'organisation visant à améliorer l'efficacité et l'efficacé.

Appui à la relance économique, sociale et verte

Grâce au Fonds du Grand Mouvement, doté d'une enveloppe de 250 M\$ visant à soutenir les milieux sur les plans sociaux et économiques, Desjardins contribue à l'activité économique et au développement régional.

Depuis 2017, le Mouvement Desjardins a pris des engagements d'un montant total de 198 M\$ auprès de 874 projets, en lien avec le Fonds du Grand Mouvement.

Desjardins poursuit notamment la mise en œuvre de l'ambition climatique annoncée en 2021, avec un objectif de zéro émission nette d'ici 2040 pour les opérations et la chaîne d'approvisionnement, ainsi que pour les activités de financement et d'investissement dans trois secteurs clés intenses en carbone : l'énergie, le transport et l'immobilier.

D'ailleurs, Desjardins s'est encore classé parmi les [50 meilleures entreprises au Canada](#) (lien en anglais seulement) par *Corporate Knights*, un média et un centre de recherche canadien de premier plan dans le domaine de l'économie durable. Selon cet organisme de renom, ces entreprises investissent sept fois plus dans des investissements durables que la moyenne des entreprises canadiennes.

Gouvernance

Les 24 et 25 mars 2023, lors de l'assemblée générale annuelle de la Fédération (AGA), les délégués des caisses Desjardins du Québec et de l'Ontario ont adopté la [séparation des fonctions](#) de présidence du Conseil d'administration (PCA) et de présidence et chef de la direction du Mouvement Desjardins (PCD), fonctions qui étaient cumulées depuis près de 30 ans.

Au terme de l'AGA 2024, le 23 mars dernier, ce [nouveau modèle de gouvernance](#) est entré en vigueur, entraînant une répartition des rôles et des responsabilités entre les deux fonctions. M. Guy Cormier continue d'assumer la fonction de PCD que lui a confiée le conseil d'administration (CA), et [M. Louis Babineau](#) est devenu en mai dernier le premier président du CA dans ce nouveau modèle de gouvernance pour le leadership à la tête du Mouvement.

Réalisations pour les membres et clients

Desjardins est présent dans la vie des gens, que ce soit en appuyant des initiatives des communautés en lien avec la diversité, l'inclusion, la coopération, la littératie financière et les bonnes habitudes de vie, ou en offrant des solutions financières innovatrices pour répondre à leurs besoins. Voici certaines réalisations ayant eu lieu au cours du deuxième trimestre de 2024 et constituant des manifestations concrètes de ce que peut faire Desjardins dans la vie des gens.

Un groupe coopératif engagé dans son milieu

- Le Mouvement Desjardins poursuit son partenariat avec le gouvernement du Québec afin de rendre disponibles plus de 1 750 logements abordables d'ici la fin 2025. De ce nombre, 4 projets de logements abordables situés à [Gatineau](#), à [Varenes](#), à [Drummondville](#) et à [Alma](#) ont été annoncés au deuxième trimestre de 2024 pour un total de 238 unités.
- Desjardins a octroyé 940 000 \$ à [Moisson Rive-Sud](#) pour son projet de carrefour de l'aide alimentaire. Le nouvel établissement triplera l'espace de stockage de l'organisme et lui permettra d'offrir aux personnes les plus vulnérables un écosystème de sécurité alimentaire robuste, efficient et innovant.
- Le président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, Guy Cormier, a continué sa tournée des chambres de commerce du Québec, débutée l'automne dernier. Il a poursuivi avec celle de la [Rive-Sud de Montréal](#) et celle de [Sorel-Tracy](#) en mai et juin derniers afin de discuter de leadership et de solidarité notamment avec de jeunes entrepreneurs.

Un groupe financier innovateur

- Le 31 mai 2024, le Mouvement Desjardins, par l'entremise de Desjardins Groupe d'assurances générales inc., a annoncé la clôture de la transaction préalablement annoncée en mars dernier pour se porter acquéreur de la totalité des actions émises et en circulation de la [Compagnie d'assurance de l'Île-du-Prince-Édouard](#). Cette acquisition permet de diversifier l'offre d'assurance et de mieux répondre aux besoins d'assurance des entreprises.
- Présentation d'un [Web économique](#) avec Jimmy Jean, vice-président et économiste en chef du Mouvement Desjardins, et Emna Braham, directrice générale de l'Institut du Québec, le 4 juin dernier afin de démystifier l'économie et les effets des taux d'intérêt sur les particuliers et les entreprises.

Faits saillants financiers

Comparaison du deuxième trimestre de 2024 à celui de 2023 :

- Excédents avant ristournes aux membres de 918 M\$, en hausse de 365 M\$.
- Revenu net total de 3 753 M\$, en hausse de 514 M\$, ou de 15,9 % :
 - Revenu net d'intérêts de 1 861 M\$, en hausse de 195 M\$, ou de 11,7 %, en raison de la croissance de l'encours moyen du portefeuille de prêts.
 - Résultat des activités d'assurance de 620 M\$, en hausse de 332 M\$, en raison essentiellement de la baisse des charges liées aux sinistres ainsi que de l'augmentation des revenus des activités d'assurance en assurance automobile et de biens, du côté du secteur Assurance de dommages.
 - Résultat financier d'assurance net de 237 M\$, en hausse de 60 M\$, en raison principalement d'un gain sur disposition d'immeubles réalisé du côté du secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes.
 - Autres revenus de 1 035 M\$, en baisse de 73 M\$.

- Dotation à la provision pour pertes de crédit de 87 M\$, en hausse de 21 M\$ par rapport à celle de la période correspondante de 2023.
- Frais autres que d'intérêts bruts de 2 697 M\$, soit un montant comparable à celui du deuxième trimestre de 2023.
- Retour aux membres et à la collectivité⁽¹⁾ de 143 M\$, soit un montant comparable à celui de la période correspondante de 2023.

Autres faits saillants :

- Ratio de fonds propres de la catégorie 1A⁽²⁾ de 21,2 %, comparativement à 20,4 % au 31 décembre 2023.
- Ratio de fonds propres total⁽²⁾ de 23,2 %, comparativement à 21,9 % au 31 décembre 2023.
- Croissance de 5,1 % de l'actif total depuis le 31 décembre 2023 pour totaliser 444,3 G\$ au 30 juin 2024.
- Programme législatif d'obligations sécurisées :
 - Émission, en date du 12 avril 2024, d'un montant de 750 M de livres sterling.
 - Émission, en date du 18 avril 2024, d'un montant de 440 M de francs suisses.
 - Émission, en date du 30 mai 2024, d'un montant de 1,0 G d'euros.
- Émission, en date du 15 mai 2024, d'un montant de 1,0 G de dollars canadiens, par l'entremise de son programme de billets subordonnés canadiens admissibles comme Fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV).
- En juin et en juillet 2024, les agences de notation Fitch et DBRS ont respectivement confirmé le maintien des cotes des instruments émis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec, tout en conservant leur perspective à « stable ».

Comparaison du premier semestre de 2024 à celui de 2023 :

- Excédents avant ristournes aux membres de 1 773 M\$, en hausse de 878 M\$.
- Revenu net total de 7 317 M\$, en hausse de 1 411 M\$, ou de 23,9 % :
 - Revenu net d'intérêts de 3 594 M\$, en hausse de 387 M\$, ou de 12,1 %, en raison de la croissance de l'encours moyen du portefeuille de prêts.
 - Résultat des activités d'assurance de 1 029 M\$, en hausse de 632 M\$, en raison essentiellement de la baisse des charges liées aux sinistres ainsi que de l'augmentation des revenus des activités d'assurance automobile et de biens, du côté du secteur Assurance de dommages.
 - Résultat financier d'assurance net de 547 M\$, en hausse de 247 M\$, en raison d'un gain sur disposition d'immeubles et de l'évolution favorable des marchés financiers.
 - Autres revenus de 2 147 M\$, en hausse de 145 M\$, ou de 7,2 %, en raison principalement de l'augmentation des revenus liés aux activités acquises de Worldsource⁽³⁾ de 56 M\$, ainsi que de la hausse des revenus de courtage et de fonds de placement en lien notamment avec la bonne performance des activités de marché des capitaux.
- Dotation à la provision pour pertes de crédit de 220 M\$, en hausse de 49 M\$, par rapport à celle de la période correspondante de 2023.

⁽¹⁾ Pour plus de renseignements sur cette mesure financière non conforme aux principes comptables généralement reconnus (PCGR), voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » à la page 5.

⁽²⁾ En vertu de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital* émise par l'Autorité des marchés financiers (AMF) et applicable notamment aux coopératives de services financiers.

⁽³⁾ Le 1^{er} mars 2023, par l'entremise de Groupe de compagnies Worldsource inc. (antérieurement nommée 9479-5176 Québec inc.), une filiale en propriété exclusive indirecte de la Fédération, le Mouvement Desjardins a fait l'acquisition notamment de la totalité des actions en circulation du Réseau d'assurance IDC Worldsource inc., de Gestion financière Worldsource inc. et de Valeurs mobilières Worldsource inc. (collectivement désignées « Worldsource »).

- Frais autres que d'intérêts bruts de 5 253 M\$, en hausse de 228 M\$, comparativement aux six premiers mois de 2023, dont 69 M\$ s'explique par les frais liés aux activités acquises de Worldsource. Les mesures déployées visant à améliorer l'efficacité et l'efficacite, dont la réduction des honoraires, ont permis de limiter à 159 M\$, ou 3,3 % l'augmentation des autres éléments inclus dans cette rubrique.
- Retour aux membres et à la collectivité⁽¹⁾ de 280 M\$, soit un montant similaire à celui du premier semestre de 2023.

Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

Afin d'évaluer sa performance, le Mouvement Desjardins utilise diverses mesures financières conformes aux PCGR (Normes internationales d'information financière (IFRS)) ainsi que diverses autres mesures financières, dont certaines d'entre elles ne sont pas prescrites par les PCGR. Le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* (Règlement 52-112) fournit des indications aux émetteurs divulguant des mesures financières déterminées, s'appliquant aux mesures suivantes utilisées par le Mouvement Desjardins :

- mesure financière non conforme aux PCGR;
- mesures financières supplémentaires.

Mesure financière non conforme aux PCGR

La mesure financière non conforme aux PCGR, utilisée par le Mouvement Desjardins dans ce communiqué de presse et pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée, n'est pas directement comparable à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés et peut ne pas être directement comparable à toute mesure prescrite par les PCGR. Elle est définie ci-après :

Retour aux membres et à la collectivité

En tant que groupe financier coopératif contribuant au développement des communautés, le Mouvement Desjardins accompagne ses membres et clients dans leur autonomie financière. Le retour aux membres et à la collectivité, qui est utilisé afin de présenter le montant global retourné à la communauté, est composé des ristournes aux membres et des commandites, dons et bourses d'études.

Le tableau « Faits saillants financiers » à la page suivante fournit des renseignements plus détaillés sur le retour aux membres et à la collectivité.

Mesures financières supplémentaires

Selon le Règlement 52-112, les mesures financières supplémentaires sont utilisées afin de représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus. De plus, ces mesures ne sont pas présentées dans les états financiers. Le Mouvement Desjardins utilise certaines mesures financières supplémentaires, et la composition de celles-ci est présentée dans le glossaire du rapport de gestion pour le deuxième trimestre de 2024 aux pages 55 à 62.

⁽¹⁾ Pour plus de renseignements sur cette mesure financière non conforme aux principes comptables généralement reconnus (PCGR), voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières ».

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

	Aux ou pour les périodes de trois mois terminées le			Aux ou pour les périodes de six mois terminées le	
	30 juin 2024	31 mars 2024	30 juin 2023 ⁽¹⁾	30 juin 2024	30 juin 2023 ⁽¹⁾
<i>(en millions de dollars et en pourcentage)</i>					
Résultats					
Revenu net d'intérêts	1 861 \$	1 733 \$	1 666 \$	3 594 \$	3 207 \$
Revenu net lié aux activités d'assurance	857	719	465	1 576	697
Autres revenus	1 035	1 112	1 108	2 147	2 002
Revenu net total	3 753	3 564	3 239	7 317	5 906
Dotation à la provision pour pertes de crédit	87	133	66	220	171
Frais autres que d'intérêts nets	2 447	2 311	2 434	4 758	4 530
Excédents avant ristournes aux membres⁽²⁾	918 \$	855 \$	553 \$	1 773 \$	895 \$
Apport aux excédents par secteurs d'activité⁽³⁾					
Particuliers et Entreprises	459 \$	401 \$	302 \$	860 \$	496 \$
Gestion de patrimoine et Assurance de personnes	231	169	155	400	247
Assurance de dommages	300	280	56	580	31
Autres	(72)	5	40	(67)	121
	918 \$	855 \$	553 \$	1 773 \$	895 \$
Retour aux membres et à la collectivité⁽⁴⁾					
Ristournes aux membres	110 \$	110 \$	109 \$	220 \$	215 \$
Commandites, dons et bourses d'études ⁽⁵⁾	33	27	37	60	63
	143 \$	137 \$	146 \$	280 \$	278 \$
Indicateurs					
Rendement des capitaux propres ⁽⁶⁾	10,2 %	9,8 %	6,8 %	10,0 %	5,6 %
Taux de dotation à la provision pour pertes de crédit ⁽⁶⁾	0,13	0,21	0,10	0,17	0,14
Prêts dépréciés bruts/prêts et acceptations bruts ⁽⁶⁾	0,77	0,80	0,57	0,77	0,57
Ratio de liquidité à court terme ⁽⁷⁾	160	152	143	160	143
Ratio structurel de liquidité à long terme ⁽⁷⁾	129	125	125	129	125
Indice de productivité – Particuliers et Entreprises ⁽⁶⁾	70,8	70,3	78,9	70,6	80,5
Primes d'assurance et de rentes – Gestion de patrimoine et Assurance de personnes ⁽⁶⁾	1 783 \$	1 607 \$	1 434 \$	3 390 \$	2 741 \$
Marge sur services contractuels (MSC) totale – Gestion de patrimoine et Assurance de personnes ⁽⁶⁾	2 587	2 630	2 643	2 587	2 643
Primes souscrites directes – Assurance de dommages ⁽⁶⁾	2 082	1 556	1 910	3 638	3 350
Bilan et hors bilan					
Actif	444 348 \$	435 819 \$	409 558 \$	444 348 \$	409 558 \$
Prêts et acceptations nets	276 996	269 012	257 743	276 996	257 743
Dépôts	290 085	281 189	265 539	290 085	265 539
Capitaux propres	36 488	35 169	32 943	36 488	32 943
Biens sous administration ⁽⁶⁾	557 902	549 580	492 638	557 902	492 638
Biens sous gestion ⁽⁶⁾	88 202	83 289	80 229	88 202	80 229
Mesures des fonds propres					
Ratio de fonds propres de la catégorie 1A ⁽⁹⁾	21,2 %	21,0 %	20,9 %	21,2 %	20,9 %
Ratio de fonds propres de la catégorie 1 ⁽⁹⁾	21,2	21,0	20,9	21,2	20,9
Ratio du total des fonds propres ⁽⁹⁾	23,2	22,0	22,4	23,2	22,4
Ratio TLAC ⁽¹⁰⁾	30,9	29,8	29,7	30,9	29,7
Ratio de levier ⁽⁹⁾	7,6	7,4	7,6	7,6	7,6
Ratio de levier TLAC ⁽¹⁰⁾	10,9	10,4	10,6	10,9	10,6
Actifs pondérés en fonction des risques ⁽⁹⁾	147 074 \$	142 266 \$	135 499 \$	147 074 \$	135 499 \$
Autres renseignements					
Nombre d'employés	55 028	55 188	59 389	55 028	59 389

(1) Les données ont été redressées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante.

(2) Le détail par poste est présenté à l'état des résultats des états financiers combinés intermédiaires.

(3) Le détail par poste est présenté à la note complémentaire 11 « Information sectorielle » des états financiers combinés intermédiaires.

(4) Pour plus de renseignements sur les mesures financières non conformes aux PCGR, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » à la page 5.

(5) Dont 16 M\$ proviennent des Fonds d'aide au développement du milieu des caisses (11 M\$ au premier trimestre de 2024, 15 M\$ au deuxième trimestre de 2023, 27 M\$ au premier semestre de 2024 et 23 M\$ au premier semestre de 2023).

(6) Pour plus de renseignements sur les mesures financières supplémentaires, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » à la page 5.

(7) En vertu de la Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance des liquidités de l'AMF.

(8) MSC totale de 2 795 M\$ (2 895 M\$ au 30 juin 2023) présentée nette de la réassurance d'un montant de 208 M\$ (252 M\$ au 30 juin 2023). Inclus aux postes « Passifs des contrats d'assurance » et « Actifs (passifs) des contrats de réassurance » du bilan combiné. Pour plus de renseignements, voir la note complémentaire 7 « Contrats d'assurance et de réassurance » des états financiers combinés intermédiaires.

(9) En vertu de la Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital émise par l'AMF et applicable notamment aux coopératives de services financiers.

(10) En vertu de la Ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes (Total Loss Absorbing Capacity ou TLAC) émise par l'AMF et fondée sur les actifs pondérés en fonction des risques et sur les expositions aux fins du ratio de levier au niveau du groupe de résolution, qui est réputé être le Mouvement Desjardins excluant la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc.

Une solide base de capital

Le Mouvement Desjardins maintient une solide capitalisation, en conformité avec les règles de Bâle III. Ainsi, ses ratios de fonds propres de la catégorie 1A et du total des fonds propres sont respectivement de 21,2 % et de 23,2 % au 30 juin 2024, alors qu'ils étaient de 21,0 % et de 22,0 % respectivement au 31 décembre 2023.

Analyse des résultats des secteurs d'activité

SECTEUR PARTICULIERS ET ENTREPRISES

Résultats pour le deuxième trimestre

Les excédents avant ristournes aux membres du deuxième trimestre de 2024 sont de 459 M\$, en hausse de 157 M\$ par rapport à la même période en 2023, en raison principalement de la croissance du revenu net d'intérêts ainsi que de la diminution des frais autres que d'intérêts à la suite de la mise en place de mesures visant à améliorer l'efficacité et l'efficacité, touchant notamment les frais liés au personnel. Cette augmentation des excédents est atténuée par la hausse de la dotation à la provision pour perte de crédit par rapport à celle de la période correspondante de 2023.

SECTEUR GESTION DE PATRIMOINE ET ASSURANCE DE PERSONNES

Résultats pour le deuxième trimestre

Les excédents nets du deuxième trimestre de 2024 sont de 231 M\$, en hausse de 76 M\$ par rapport à la même période en 2023. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse du résultat financier d'assurance net expliquée par le gain sur disposition d'immeubles et l'incidence favorable de la couverture du risque de taux d'intérêt compensée, en partie, par un ajustement favorable effectué au cours du deuxième trimestre de 2023 des paramètres de la courbe d'actualisation des passifs. De plus, les autres revenus sont en hausse, ce qui s'explique par le gain sur disposition de la participation dans Gestion Fiera Inc. et Fiera Capital S.E.C. Cette croissance des excédents est atténuée par l'augmentation des frais autres que d'intérêts liée notamment à la croissance des actifs sous administration.

SECTEUR ASSURANCE DE DOMMAGES

Résultats pour le deuxième trimestre

Les excédents nets du deuxième trimestre de 2024 sont de 300 M\$, en hausse de 244 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2023. Cette augmentation s'explique notamment par la diminution de la charge des sinistres découlant de l'absence de catastrophes et d'événements majeurs, alors que le deuxième trimestre de 2023 avait été marqué par deux événements majeurs, soit une tempête de verglas au Québec et en Ontario ainsi que des feux de forêt en Nouvelle-Écosse. On constate également une sinistralité pour l'exercice en cours inférieure à celle de la période comparative de 2023 en assurance automobile et de biens, notamment en raison d'une diminution de la fréquence des sinistres. De plus, on observe une hausse des revenus des activités d'assurance, en assurance automobile et de biens.

RUBRIQUE AUTRES

Résultats pour le deuxième trimestre

Le déficit net du deuxième trimestre de 2024 est de 72 M\$, comparativement à des excédents nets de 40 M\$ pour le deuxième trimestre de 2023. La rubrique Autres inclut les activités de trésorerie et celles qui ont trait à l'intermédiation financière entre les surplus ou les besoins de liquidités des caisses. Elle comprend également des investissements liés à la poursuite de projets stratégiques ayant une portée à l'échelle du Mouvement Desjardins visant la création de plateformes technologiques innovatrices, la protection de l'information et l'amélioration des processus d'affaires. De plus, la rubrique Autres inclut les variations des provisions relatives aux éventualités à l'égard de nos activités, d'ententes de fournisseurs et du portefeuille de placement, ainsi que les engagements pris en lien avec le Fonds du Grand Mouvement visant notamment à soutenir les régions sur les plans sociaux et économiques.

Des informations financières plus détaillées sont présentées dans le rapport de gestion intermédiaire du deuxième trimestre de 2024 du Mouvement Desjardins, disponible sur le site Web de Desjardins ou sur le site Web de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.com (sous le profil de la Fédération des caisses Desjardins du Québec).

À propos du Mouvement Desjardins

Le [Mouvement Desjardins](#) est la coopérative financière la plus importante en Amérique du Nord et la sixième au monde, avec un actif de 444,3 milliards de dollars au 30 juin 2024. Desjardins a été nommé parmi les meilleurs employeurs au Canada par le magazine *Forbes* ainsi que par Mediacorp. Pour répondre aux besoins diversifiés de ses membres et de ses clients, particuliers comme entreprises, il offre une gamme complète de produits et de services par l'intermédiaire de son vaste réseau de points de service, de ses plateformes virtuelles et de ses filiales présentes à l'échelle canadienne. Figurant parmi les institutions bancaires les plus solides au monde selon le magazine *The Banker*, Desjardins affiche des ratios de capital et des [cotes de crédit](#) parmi les meilleurs de l'industrie.

Mise en garde sur les énoncés prospectifs

Les communications publiques du Mouvement Desjardins comprennent souvent des énoncés prospectifs, écrits ou verbaux, au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables, notamment au Québec, au Canada et aux États-Unis. Ce communiqué de presse comporte des énoncés prospectifs qui peuvent être intégrés à d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation du Canada ou à toute autre communication. De plus, des représentants du Mouvement peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes.

Les énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, des observations concernant les objectifs du Mouvement Desjardins en matière de rendement financier, ses priorités, sa vision, ses activités, ses cibles et engagements, l'examen de la conjoncture économique et des marchés financiers, les perspectives concernant les économies québécoise, canadienne, américaine et mondiale, ses résultats et sa situation financière, ainsi que sur la conjoncture économique et celle des marchés financiers. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement par l'emploi de termes comme « cible », « objectif », « croire », « prévoir », « compter », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « projeter », « viser », « se proposer », « devoir » et « pouvoir », de verbes conjugués au futur et au conditionnel, ainsi que de mots et d'expressions comparables.

Par leur nature même, les énoncés prospectifs exigent que nous formulions des hypothèses et ils sont assujettis à des incertitudes et à des risques inhérents de nature générale ou spécifique. Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions puisque divers facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté du Mouvement Desjardins et dont ce dernier peut difficilement prédire les répercussions, peuvent influencer, isolément ou collectivement, sur la justesse des hypothèses formulées, des prédictions, des projections ou d'autres énoncés prospectifs mentionnés dans ce communiqué de presse. Bien que le Mouvement Desjardins soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables et basées sur un fondement valable, il ne peut garantir qu'elles se concrétiseront ou se révéleront exactes. Il est également possible que ces hypothèses, prédictions, projections ou autres énoncés, ainsi que les objectifs et les priorités du Mouvement Desjardins, ne se matérialisent pas ou se révèlent inexacts, et que les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs diffèrent sensiblement des cibles, des attentes, des estimations ou des intentions qui y sont avancées explicitement ou implicitement. Les lecteurs qui se fient à ces énoncés prospectifs doivent soigneusement tenir compte de ces facteurs de risque de même que des autres incertitudes et événements potentiels, y compris l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs.

Les facteurs pouvant influencer sur la justesse des énoncés prospectifs mentionnés dans ce communiqué de presse incluent ceux qui sont décrits dans la section « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2023 du Mouvement et du rapport de gestion pour le deuxième trimestre de 2024, et comprennent notamment les risques de crédit, de marché, de liquidité, opérationnel, d'assurance, stratégique et de réputation, le risque environnemental, social et de gouvernance, ainsi que les risques réglementaires.

Citons également, à titre de tels facteurs, ceux liés à l'atteinte à la sécurité (incluant la cybersécurité), au risque de fraude, au marché de l'habitation et à l'endettement des ménages et des entreprises, aux évolutions technologiques et réglementaires, incluant les modifications apportées aux lignes directrices sur la suffisance du capital et des liquidités ainsi qu'aux exigences relatives à leur présentation et à leur interprétation, à l'évolution des taux d'intérêt, à l'inflation, aux changements climatiques et aux incertitudes géopolitiques. De plus, mentionnons des facteurs liés aux conditions économiques et commerciales générales dans les régions où le Mouvement Desjardins exerce ses activités. Signalons aussi les facteurs liés aux politiques monétaires, aux estimations comptables critiques et aux normes comptables appliquées par le Mouvement Desjardins, aux nouveaux produits et services destinés à maintenir ou à accroître les parts de marché du Mouvement Desjardins, à la concentration géographique, aux acquisitions et partenariats et à la capacité d'en réaliser les avantages prévus, aux changements aux cotes de crédit attribuées au Mouvement, à la dépendance envers les tiers, à la capacité de recruter les talents et de les maintenir en poste, et au risque fiscal. Mentionnons aussi la réforme des taux d'intérêt de référence, les changements imprévus dans les habitudes de consommation et d'épargne des particuliers, l'incidence possible sur les activités de conflits internationaux, de crises sanitaires, comme les pandémies et les épidémies, incluant la pandémie de COVID-19, ou toute autre maladie similaire touchant l'économie locale, nationale ou mondiale, ainsi que la capacité de prévoir et de bien gérer les risques associés à ces facteurs malgré la présence d'un contexte de gestion rigoureuse des risques. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis à la section « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2023 du Mouvement et du rapport de gestion pour le deuxième trimestre de 2024.

Il importe de souligner que la liste des facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs figurant ci-dessus n'est pas exhaustive. D'autres facteurs pourraient entraîner des répercussions sur les résultats du Mouvement Desjardins. Des renseignements supplémentaires sur ces derniers et d'autres facteurs sont fournis à la section « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2023 du Mouvement et du rapport de gestion pour le deuxième trimestre de 2024 et peuvent être mis à jour dans les rapports de gestion trimestriels subséquents.

Les hypothèses économiques importantes étayant les énoncés prospectifs figurant dans ce document sont décrites à la section « Environnement économique et perspectives » du rapport de gestion annuel 2023 du Mouvement et du rapport de gestion pour le deuxième trimestre de 2024 et peuvent être mises à jour dans les rapports de gestion trimestriels déposés par la suite. Nos lecteurs sont priés de tenir compte des facteurs susmentionnés à la lecture de cette section. Pour établir les prévisions en matière de croissance économique, en général et pour le secteur des services financiers en particulier, le Mouvement utilise principalement les données économiques historiques fournies par des organismes reconnus et fiables, les relations empiriques et théoriques entre les variables économiques et financières, le jugement d'experts ainsi que les risques haussiers et baissiers identifiés pour l'économie au pays et à l'échelle mondiale.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse représentent le point de vue de la direction uniquement à la date des présentes et sont communiqués afin d'aider les lecteurs à comprendre et à interpréter la situation financière du Mouvement Desjardins aux dates indiquées, ou ses résultats pour les périodes terminées à ces dates, ainsi que ses priorités et ses objectifs stratégiques tels qu'envisagés en date des présentes. Ces énoncés prospectifs peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Le Mouvement Desjardins ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, qui peuvent être faits à l'occasion par lui ou en son nom, à l'exception de ce qui est exigé en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.

Mode de présentation de l'information financière

L'information financière contenue dans le présent document provient principalement des états financiers combinés annuels et intermédiaires. Ces derniers ont été préparés par la direction du Mouvement Desjardins conformément aux IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et aux exigences comptables de l'AMF, qui ne diffèrent pas des IFRS. Les IFRS représentent les PCGR du Canada. Ces états financiers combinés intermédiaires du Mouvement sont établis selon l'International Accounting Standard (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*. L'ensemble des méthodes comptables a été appliqué de la manière décrite à la note complémentaire 2 « Méthodes comptables » des états financiers combinés annuels à l'exception de certains chiffres de la période précédente qui ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle des états financiers combinés intermédiaires de la période courante. Au cours du premier trimestre de 2024, une méthode comptable de présentation a été modifiée concernant les revenus et les frais d'intérêts comptabilisés sur les instruments financiers de Valeurs mobilières Desjardins inc. dorénavant présentés sous la rubrique « Revenu net d'intérêts » plutôt que sous la rubrique « Autres revenus ». Cette nouvelle présentation a été jugée préférable pour divulguer de l'information fiable et davantage pertinente. Ainsi, pour la période de six mois terminée le 30 juin 2023, un montant net de 219 M\$ a été déplacé en deux montants bruts de la rubrique « Autres revenus » vers les postes de revenu et frais d'intérêts présentés dans la rubrique « Revenu net d'intérêts » (103 M\$ pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2023), faisant varier ces postes de 552 M\$ et 771 M\$ respectivement pour la période de six mois terminée le 30 juin 2023, et de 282 M\$ et 385 M\$ respectivement pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2023. Ce changement n'a eu aucune incidence sur le revenu net total, ni sur les excédents nets de la période comparative.

Ce communiqué de presse a été préparé conformément aux règlements en vigueur des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) portant sur les obligations d'information continue. À moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en dollars canadiens et proviennent principalement des états financiers combinés annuels et intermédiaires du Mouvement Desjardins. Les symboles M\$ et G\$ sont utilisés pour désigner respectivement les millions et les milliards de dollars.

Renseignements (à l'intention des journalistes uniquement) :

Chantal Corbeil
Relations publiques
514 281-7229 ou 1 866 866-7000, poste 5557229
media@desjardins.com

Alain Leprohon, FCPA
Premier vice-président Finances et chef de la direction
financière, Mouvement Desjardins